



Communiqué

Fonds monétaires ISR : un nouveau paradis !

Paris, le 23 mars 2009 – Novethic publie aujourd’hui sa première note de travail sur « Les fonds monétaires ISR ». Classe d’actifs en pleine expansion puisque leur volume a été multiplié par six en 2008, ils répondent à l’engouement des investisseurs pour la sécurité qu’offre ce type de fonds mais l’ISR ajoute une dimension de fiabilité tempérée par une transparence relative dans la communication et une absence d’engagement des promoteurs à ne pas investir dans les paradis fiscaux.

Explosion des fonds monétaires ISR

Les 13 fonds monétaires ISR recensés par Novethic dans sa note de travail, pesaient 6,3 milliards d’euros fin 2008, soit 31% des encours des fonds ISR distribués en France contre seulement 5% à fin 2007 ! Il est important de souligner que 6 de ces 13 fonds (dont les trois plus gros) ont été récemment convertis à l’ISR. La tendance se renforce début 2009 puisque les encours du monétaire ISR ont atteint 7,6 milliards d’euros à fin février 2009.

A titre indicatif, les encours des fonds monétaires sur le marché français ont accru de 32 à 43% pour atteindre 490 milliards d’euros sur 2008.

L’ISR garantie la fiabilité...

L’application d’un filtre ISR aux fonds monétaires offre des garanties supplémentaires à des produits déjà peu risqués, mais récemment discrédités par des démarches visant à doper leur performance. En effet, l’ISR permet de mieux répondre aux besoins de sécurité des investisseurs. Evaluer un fonds monétaire selon des critères ESG (Environnement, Social et de Gouvernance), permet d’en cerner la nature, les caractéristiques et de mieux identifier les émetteurs.

...mais pas la transparence

Néanmoins, le niveau de transparence fournit par les sociétés de gestion qui proposent des fonds monétaires ISR reste inégal et limité, notamment en ce qui concerne les règles de sélection et les seuils de tolérance. Alors que certains gérants excluent d’office les titres ne faisant pas l’objet d’une évaluation extra-financière, d’autres en autorisent un pourcentage, parfois jusqu’à 50%, en portefeuille. Par ailleurs, aucun d’entre eux n’a pris de position concernant les paradis fiscaux, considérés comme catalyseurs de la crise financière, dont les titres figurent parfois parmi les dix premières positions des fonds du panel de Novethic.

Les Fonds monétaires ISR constituent la première édition des notes de travail du centre de recherche de Novethic. Synthétiques, elles se focalisent sur une thématique ISR et ont pour objectif de nourrir le débat sur la prise en compte de critères ESG dans la sphère financière. Publiées à un rythme trimestriel, les notes de travail prévues pour 2009 concernent :

- Finance islamique et ISR : Quelles convergences possibles ?
- Quand le « private equity » passe à l’ISR
- La généralisation de l’intégration de critères ESG

Consultez la note de travail en cliquant ici : http://www.novethic.fr/novethic/upload/etudes/Note_FondsMonetaireISR.pdf

A propos de Novethic

Filiale de la Caisse des dépôts et consignations, Novethic est un centre de recherche, d’information et d’expertise sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises et l’investissement socialement responsable. Son site, www.novethic.fr, est le média expert du développement durable, source de référence pour les acteurs de l’économie responsable.

Contact presse : Célia Juère – +33 (0)1 58 50 98 23 – celia.juere@novethic.fr